

LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS DE MONTBETON
SEANCE DU 23 AVRIL 2024

Nombre de conseillers :
en exercice : 17
quorum : 9
présents : 12
votants : 12
pouvoirs : 00

L'an deux mil-vingt-quatre, le vingt-trois avril à dix-huit heures,
le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de **MONTBETON**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Résidence Pagomal de Montbeton, sous la
présidence de **Danielle BEDOS**

Date de convocation : 08/04/2024

Présents : MM. BEDOS D, BOUDET AM, COLMAGRO JF, GRAND P, JEAN P, MAESTRE A,
MERLE V, MOULIS C, PADRO D, PECHVERTY G, VALETTE M, WEILL M

Absents excusés : MM. COTDELOUP S, DURAND A, IZAMBARD E, OLIVIER-DAUCH MP,
RIBEYRON L

Monsieur MOULIS Christian a été élu secrétaire de séance

Madame la Présidente ouvre la séance à 18 heures 05, constate que le quorum est
atteint et après lecture du compte-rendu de la séance précédente, demande à tous les
membres présents s'ils ont des observations à formuler sur son contenu.

Le compte-rendu de la séance du 5 avril 2024 est adopté à l'unanimité.

ERRD 2023 de la Résidence Pagomal

Madame la Directrice présente l'ERRD 2023 de la Résidence Pagomal.

Le Conseil d'Administration à l'unanimité adopte l'ERRD 2023.

Compte de Gestion 2023 de la Résidence Pagomal

Le compte de gestion 2023 du budget de la Résidence Pagomal de Montbeton dressé par
Monsieur le Trésorier de Montauban est présenté au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration à l'unanimité adopte le CG 2023.

Instauration d'une prime exceptionnelle pouvoir d'achat pour le personnel de la Résidence
Pagomal

Le décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 prévoit le versement d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle ayant pour but de soutenir le pouvoir d'achat des agents de la Résidence Pagomal les plus touchés par l'inflation.

Sur proposition de Madame la Présidente, le Conseil d'Administration à l'unanimité décide d'attribuer 50 % de la prime maximale « pouvoir d'achat ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 20.

Affiché le 3 mai 2024.

La Présidente



Le secrétaire de séance